

PROTOCOLE INFO 2016

BUREAU NATIONAL,
AIX-EN-PROVENCE,
LE 28 FÉVRIER 2017



premier syndicat de la dgac

RIEN NE VA DÉJÀ PLUS !

Qu'elle était ridicule cette photo, réunissant signataires et administration, prise au ministère au moment de la signature. Les sourires hilares d'alors semblent s'être transformés en rires jaunes ... pour les personnels surtout.

UN SI JOLI PROTOCOLE !

ici c'est l'UNSA-Icna qui a recours à la grève sur la question des expérimentations visant à **flexibiliser les horaires des ICNA en réduisant les effectifs** (appelés XP). Décision grave pour la profession, au motif que la DSN ne respecterait pas ce fameux protocole. Là les signataires réunis, qui ont accepté de concert **la fermeture d'un centre ENAC**, dénoncent et quittent un GT après avoir réalisé... que le protocole fermait un centre ENAC. Là encore c'est l'UNSA-Icna qui dépose une alerte sociale (c'est quoi ça ?) à Brest parce que ce syndicat découvre que le **projet DSN** pour la filière technique, qu'il a validé sans la moindre

négociation, est **destructeur** pour cette filière, pour les personnels qui y sont affectés, en réalité pour toute la DGAC, dès lors que l'on est attaché aux valeurs du service public. C'est aussi l'UNSA-Tcac (alias l'Utcac) qui ressort sa litanie sur les TSEEAC « martyrisés » par un accord qu'ils ont signé des deux mains, **ses dirigeants ayant été grassement servis** (plus de 500€ mensuels), pendant que les 2/3 du corps, plus de 1000 TSEEAC, ne touchaient rien avec ce protocole. Et à quoi pensait FO quand la DGAC consignait dans cet accord **la fin du statut des ouvriers d'Etat** ? Rien que ça ! Quant à la CFDT, elle signe, signe, signe, c'est tout.

ACCOMPAGNER NAÏVEMENT OU RÉSISTER : L'USAC-CGT A CHOISI

Ce protocole fait de bric et de broc, d'entourloupes, d'orientations dangereuses pour les conditions de travail, d'injustices et d'incohérences pose déjà de nombreux problèmes. Constat fait à peine quelques mois après sa signature par des syndicats qui, aveuglés par quelques intérêts personnels, n'ont pas mesuré la portée de ce qu'il contient. **Les félicitations vont à la DGAC** et à ses négociateurs qui ont fait passer ce qu'ils ont voulu face à des représentants avides ou naïfs. Certains commencent seulement à se rendre compte qu'ils ont été **roulés dans la farine**. Il fallait y penser avant, maintenant le mal est fait... pour les personnels. Il faut se souvenir que le terrain avait été soigneusement dégagé en

écartant l'USAC-CGT des discussions, avec l'aide d'un gouvernement autoritaire dont on voit aujourd'hui dans quel piteux état il se trouve, éclaboussant ceux qui lui ont fait opportunément allégeance.

L'USAC-CGT gênait car elle défendait l'ensemble des personnels. Nous réclamions de la justice et une équitable répartition des avancées sociales permises par le budget alloué à ce protocole. L'USAC-CGT gênait car elle refusait toute compromission corporatiste. Il fallait nous écarter pour pouvoir ne rien donner aux agents les plus fragiles afin de céder plus de 1000 euros mensuels à d'autres. **Ce protocole est et restera une honte pour ceux qui l'ont écrit et signé.**

Les personnels sont libres de choisir de quel type de syndicat ils ont besoin, des accompagnateurs d'une politique, fût-elle mauvaise, ou d'une force qui résiste dans l'unique intérêt de tous les agents au nom de la justice sociale. Les conditions de vie et de travail des personnels en dépendent.

Demande de bulletin d'adhésion

Nom Prénom :	
Corps :	Service :
Email :	Tél :

1, Rue Vincent Auriol
13617 Aix-en-Provence cedex
Tél. : +33.4.42.33.76.85
Fax : +33.4.42.33.76.94
www.usac-cgt.org



Union Syndicale
de l'Aviation Civile
CGT